

dépôsèrent également une couronne. Le président et les membres du Comité Olympique français s'associèrent en communion d'idées à cet hommage en adressant à la famille ainsi qu'au Comité International Olympique un télégramme de pieuse ferveur interprétant ainsi les sentiments des sportifs de France. Les deux Comités Olympiques allemands (Ouest et Est) tinrent également à manifester leurs pensées en faisant déposer

deux couronnes au lieu de repos du Baron de Coubertin. Le Dr Fr. Messerli, historio-  
graphe du Comité International Olympique, avait tenu également à s'incliner sur la tombe de celui qui fut son ami intime. La presse était représentée par M. Frédéric Schlatter attaché de presse.

(Voir reportage photographique au centre de ce bulletin.)

## MELBOURNE 1956 — JEUX OLYMPIQUES

### STATISTIQUE OFFICIELLE

	nations	épreuves	athlètes
Athlétisme - hommes	59	24	570
dames	27	9	148
Aviron	25	7	242
Basketball	15	1	172
Boxe	34	10	161
Canoë - hommes	17	8	103
dames	10	1	10
Cyclisme	30	5	162
Escrime - hommes	20	6	141
dames	11	1	23
Football	11	1	143
Gymnastique - hommes	18	8	63
dames	15	7	65
Haltérophilie	34	7	105
Hockey	12	1	162
Lutte - Style libre	30	8	176
Style gréco-romain	30	8	176

	nations	épreuves	athlètes
Natation - hommes	33	9	263
dames	26	8	125
water-polo	10	1	-
Pentathlon moderne	16	1	40
Tir	37	7	156
Yachting	28	5	153

#### RÉCAPITULATION

Nations	Sports	Epreuves	Athlètes
67	16	143	2812 hommes 371 dames
			3183 au total

(Le nombre d'athlètes participants indiqué ci-haut rectifie le chiffre provisoire que nous avons donné dans notre bulletin N° 57.)

#### Avant Melbourne

## Serment olympique national hongrois !

Nous avons reçu en août dernier un ouvrage fort bien présenté et richement illustré intitulé *Le Sport Hongrois avant Melbourne* édité par l'entreprise « Sport » de Budapest et publié avec un certain retard. Les textes présentés furent préparés avant la participation de la délégation hongroise aux Jeux d'Hiver et d'Été de 1956. L'introduction porte le titre *La Hongrie et la pensée olympique* et est signée du Dr Ferenc Mezö, membre du Comité International Olympique pour la Hongrie. Il nous a paru intéressant de relever par ailleurs le texte d'un « serment olympique » imposé aux participants hongrois au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au Théâtre de l'Armée à Budapest le 15 janvier 1956. Nous ne formulerons que de brefs commentaires au sujet de ce serment qui, pensons-nous, est unique en son genre. Nous soulignons certains passages qui nous frappent et que nous ne partageons pas entièrement :

Moi, membre de la sélection olympique de la République Populaire Hongroise, je promets avec tout mon savoir, avec ma volonté inébranlable de contribuer avec mes résultats obtenus au cours des préparations olympiques et au cours des compétitions à ACCROITRE LA RÉPUTATION DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE HONGROISE.

Je promets que toutes mes activités et travaux SERONT INSPIRÉS PAR UN VÉRITABLE ESPRIT NATIONAL. Je lutterai de toutes mes forces POUR LA GRANDEUR DE MA PATRIE, pour de meilleurs résultats sportifs, pour des victoires.

J'essaierai d'acquérir toutes les connaissances qui serviront la voie du progrès pour les sportifs de la sélection olympique de notre République Populaire et pour le mouvement de notre éducation physique et des sports.

Je promets que sur les terrains de sport et dans le travail, je me conduirai dignement comme le fils fidèle de notre peuple, et je me comporterai avec honneur dans les grandes luttes à venir.

Je promets que je prendrai part à *la cause sacrée des peuples*, à la lutte pour la paix avec beaucoup de dévouement, et dans les Jeux Olympiques de 1956 je renforcerai avec une conduite digne D'UN SPORTIF SOCIALISTE les forces de la paix universelle, et je cultiverai l'esprit olympique.

En conclusion de ce serment, qu'il nous soit permis de rappeler une décision du Comité International Olympique qui figure à la page 99 (97 du texte anglais) des Informations générales dans l'opuscule des *Règles olympiques* et qui dit ceci :

Le Comité International Olympique considère néanmoins comme dangereux pour l'idéal olympique qu'à côté du développement légitime des sports, en conformité des principes de l'amateurisme, puissent se propager certaines tendances qui viseraient surtout à une EXALTATION NATIONALE (c'est nous qui soulignons, *Réd.*) des succès remportés, plutôt que la réalisation de l'objectif commun et concordant qui est la loi essentielle de l'olympisme.

Nous relevons encore deux textes qui figurent dans ce même opuscule du Comité International Olympique à la page 84 (82 du texte anglais) et qui disent que les délégués des Fédérations Internationales, lors

de leur rencontre en 1946 avec la Commission Exécutive du Comité International Olympique, ont adopté une résolution dans laquelle il est cité, entre autres :

Conjointement, ils ont déclaré qu'ils luttaient de toutes leurs forces contre toute ingérence commerciale ou POLITIQUE dans leurs travaux.

Puis :

Il y a une tendance à mettre trop l'accent SUR LA PERFORMANCE OU LE NOUVEAU RECORD, et pas assez sur la valeur éducative, sociale, esthétique, éthique et spirituelle du sport amateur.

Le Comité International Olympique reconnaît parfaitement que la fierté nationale est un sentiment légitime, mais les Jeux Olympiques, pas plus que n'importe quelle compétition sportive, ne permettent d'indiquer qu'une nation est supérieure à une autre ou qu'un système politique est supérieur à un autre.

Le *serment hongrois* prononcé par les athlètes de la délégation hongroise nous laisse songeur.

## Du stade à la tribune

(tiré de la « Tribune de Genève » du 6. 7. 1957  
avec l'aimable autorisation de l'auteur.)

Les gros titres des rubriques sportives parlent, ces jours-ci, de tel tour cycliste ou d'un record d'athlétisme. Mais, en fait, la plus grosse nouvelle sportive vient de s'inscrire modestement en quelques petites lignes, dans de rares journaux. Elle pourrait s'intituler : *Un Américain parle aux Américains* et nous dit très crûment, en substance : Bien qu'ils soient reconnus par le Comité International Olympique et, donc, invités aux Jeux d'Hiver en 1960, les Bulgares et les Chinois de la République populaire risquent de ne pouvoir concourir à Squaw Valley faute d'un visa d'entrée aux Etats-Unis, parce que ce pays n'entretient pas de relations diplomatiques avec les leurs. M. Avery Brundage, président du Comité International Olympique, a dit que si un compromis n'intervient pas, les Jeux d'Hiver de 1960 seraient transférés dans un autre pays.

Cela n'a l'air de rien, et c'est énorme.

Jusqu'ici encore inconscient de sa force et de ses moyens, l'immense monde des sports se pliait, en conformiste, aux exigences, aux décisions, voire aux erreurs des gouvernements. On le voit encore quand la Syrie refuse d'inviter Israël à des championnats internationaux et, dans le passé, il y a

peu d'exemples comparables à celui donné par le comte de Baillet-Latour qui, alors président du Comité International Olympique, menaçait Hitler de retirer aux Allemands les Jeux d'Hiver de 1936 s'il ne faisait immédiatement débarrasser les routes menant à Garmisch-Partenkirchen de leurs panneaux de propagande antijuive...

Maintenant, parlant au nom du sport tout entier M. Brundage dit carrément à ses propres compatriotes : « Les Jeux n'appartiennent à aucun pays mais à tous. Si votre politique n'autorise pas tous les peuples à venir fouler votre sol, nous irons planter ailleurs le drapeau olympique, voilà tout. Et tant pis pour l'argent que vos Jeux vous auront déjà coûté. » Nul autre langage ne peut mieux toucher au vif les Américains. Rien de plus clair non plus ne saurait montrer que le sport entend s'affranchir des tutelles qui divisent les peuples. Car, en effet, que serait, autrement, la mission supérieure du sport ? Et que deviendrait aussi un *Tour de France*, si les Italiens ou les Belges n'y pouvaient participer parce que leur gouvernement et celui de Paris seraient en froid ?

*Passepartout.*